

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 13 (1925)
Heft: 2

Artikel: Les noms de quelques cours d'eau fribourgeois
Autor: Aebischer, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817482>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES NOMS DE QUELQUES COURS D'EAU FRIBOURGEOIS

DEUXIÈME SÉRIE¹

par PAUL AEBISCHER.

I. CHANDON.

La rivière qui prend sa source au sud de Léchelles et qui, après avoir contourné ce village, coule vers le hameau de Chandon, pour suivre, à partir de ce moment, la direction du N.-N.-E., jusqu'à Chandossel, d'où elle oblique vers le lac de Morat dans lequel elle se jette, est désignée déjà sous le nom de *le Chandon* dans la carte du canton de Fribourg dressée en 1668 par le commissaire François-Pierre Von der Weid². Quatre siècles auparavant, dans un acte de 1276, qui nous a été conservé par un vidimus daté de 1509³, il est aussi question du « rivo qui vocatur *Chandon* », appelé, dans un document antérieur de quelques années, de 1270, « aquam de *Chandon*⁴ ».

¹ La première série a paru dans les *Annales fribourgeoises*, vol. X (1922), pp. 169 et 282, et vol. XI (1923), p. 38 sqq.

² Cette carte se trouve reproduite dans Stadelmann, *Etudes de toponymie romande*, Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg, vol. VII, et thèse de Fribourg, Fribourg 1902 ; elle a été publiée en premier lieu par Léon Glasson, dans les *Etrennes fribourgeoises* de 1901.

³ A[rchives de l']E[tat de] F[ribourg], Titres de Montagny, n° 4. L'archiviste Daguet, en résumant ce document, a lu *Chandon* — et je crois qu'il s'agit en effet de notre cours d'eau —, mais le mot n'est toutefois pas très clair dans l'acte.

⁴ A.E.F., Hauterive, 2^{me} supplément, n° 34.

J'ai noté tout à l'heure que le cours d'eau qui nous intéresse passait par le hameau homonyme de *Chandon*. Il se pose, dès lors, une question : est-ce le nom de la rivière qui a été donné au village, ou bien est-ce au contraire le village qui a servi à baptiser le cours d'eau ? On sait que, d'ordinaire, en Suisse romande comme d'ailleurs presque partout en France, c'est la première alternative qui se produit. *Orbe*, par exemple, tire son nom de l'*Orbe* qui l'arrose, et qui est apparenté à celui d'autres rivières, telles que l'*Orge*, qui se jette dans la Seine en aval de Savigny, appelée *Urbiam fluvium* par Grégoire de Tours¹, l'*Orba*, affluent du Tanaro, qu'on trouve sous la forme *Urbem* au VI^{me} siècle², peut-être l'*Orbigo*, fleuve d'Espagne, désigné dans des documents du V^{me} siècle sous les noms de *fluvium nomine Urbicum*, *fluvium Orbicum*³. Il en est de même d'*Aubonne*, dont le nom vient de celui de l'*Aubonne* qui y passe, *Albinna* au XII^{me} siècle⁴. Ainsi en est-il encore d'*Hermance* (Genève), dont le parrain, qui lui a donné son nom, est l'*Hermance*, petite rivière qui forme limite entre le canton de Genève et le Chablais savoyard : ce nom d'*Hermance* doit sans doute se ramener à un radical a r m- qu'on rencontre dans d'autres vocables hydronymiques⁵.

Aujourd'hui, certes, on appelle facilement cette petite rivière le *Chandon*, mais on la désigne aussi sous la dénomination *ruisseau de Chandon*, et non pas *ruisseau du Chandon*, comme on dirait, par exemple, le *torrent du Javroz*. C'est-à-dire en un mot, que *Chandon* est ici complément du nom, et non pas simple apposition. En était-il de

¹ Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, vol. III, col. 36.

² Holder, *op. cit.*, vol. III, col. 39.

³ Holder, *op. cit.*, vol. III, col. 36-37.

⁴ Jaccard, *Essai de toponymie*, Mémoires et Documents p. p. la Société d'histoire de la Suisse romande, 2^{me} série, t. VII, p. 7.

⁵ E. Muret, *De quelques désinences de noms de lieu particulièrement fréquentes dans la Suisse romande et en Savoie*; *Romania*, vol. XXXII (1908), p. 566.

même en 1270? Le document que nous possérons de cette année-là, en effet, l'appelle, avons-nous dit « aquam de Chandon ». D'autre part, par exemple, un acte de 1340, où il est question de la Trême¹, nomme ce torrent « aquam dictam treyma » : le *de* était employé plus facilement, semble-t-il, — il faut constater toutefois que ce n'est pas là une loi générale, et qu'il y a de très nombreuses exceptions — quand le cours d'eau était désigné par un nom de lieu par lequel il passait, plutôt que quand il avait un nom qui lui était propre. Et si en général dans notre pays les cours d'eau de quelque importance ont chacun leur nom caractéristique, la plupart du temps d'origine préromane, il n'est pas impossible que notre rivière ait pu avoir, très anciennement, un nom propre qui aurait disparu par la suite et qui aurait été remplacé, faute de mieux, par le terme *ruisseau* suivi du nom de la localité la plus caractéristique par laquelle elle passe.

Si on admet que le nom de notre rivière est antérieur à celui du hameau, on pourrait songer à le rapprocher des noms de différentes rivières de la France : ainsi le *Chandon*, affluent du Sarthon, rivière du département de l'Orne, la *Chandouille* ou *Valouze*, petite rivière de la Creuse et de la Corrèze ; du *Chandieu*, torrent du département de la Loire, peut-être aussi du *Candour* (Tarn-et-Garonne), du *Candou* (Tarn), du *Candé* (Lot et Tarn-et-Garonne), de la *Candaillière* (Gard), qui tous paraissent contenir un radical *c a n d -. Faudrait-il voir dans cette racine un gaulois c a n t o -, « brillant » (Holder, *Allceltischer Sprach-schatz*, vol. I, 745, 752) qui aurait formé, avec le suffixe - a r a , suivant M. J.-H. Hubschmied (*Festschrift Bachmann*, 1923, p. 188), les noms de la *Zandra*, affluent de la Morge, en Valais, et la *Kander*, dans l'Oberland bernois? Je ne veux pas dire que cela soit impossible : mais il y a, toutefois, une difficulté : le passage de - n t - à - n d - qui,

¹ Voir ci-après, à l'article consacré à ce nom de rivière.

s'il s'explique pour *Kander* est beaucoup moins facilement explicable lorsqu'il s'agit de *Zandra* ou de *Chandon*.

Si, au contraire, on veut voir dans le nom de l'endroit le prototype du nom de notre rivière, une autre explication est possible.

Cette solution, je tiens à le souligner, n'est qu'hypothétique : en matière de toponymie, et surtout lorsqu'il est question de noms de rivière, il faut avoir la sagesse de se contenter d'hypothèses ; il faut même, très souvent, avoir le courage de se tromper.

Nous trouvons le nom du village de Chandon dans un certain nombre de documents des XII^{me} et XIII^{me} siècles. En voici quelques formes, choisies parmi les plus anciennes.

1243 sancte Marie de *Chandun* (A.E.F., Hauteville, 2^{me} supplément, n° 16).

1228 *Chandun* (*Cartulaire de N.-D. de Lausanne*, M.D.S.R., vol. VI, p. 13).

1190-1198 domui de *Chandone* (A.E.F., Hauteville VII, n° 1).

1155 beate Marie domui de *Chandone* (A.E.F., Hauteville G., n° 1).

1148 de *Candone* (Hidber, *Schweizer. Urkundenregister*, vol. II, Berne 1877, p. 45).

1123 Ecclesia de *Candone* (Zeerleider, *Urkunden für die Geschichte der Stadt Bern*, vol. I, Berne 1853, p. 65).

Ces formes anciennes, si vénérables soient-elles, ne nous apprennent rien. Les deux dernières graphies, avec *c-* initial, ne sont que des latinisations de la forme ordinaire qui, tant en 1123 qu'en 1148, devait déjà avoir un *ch-* initial, remontant en effet à un *c-* initial latin. Mais elles deviennent malgré tout suggestives, si on les rapproche de la forme CAMDONNO, qu'on trouve sur plusieurs monnaies mérovingiennes, et qui désignent fort probablement la ville de *Kempten* en Bavière¹. La graphie CAMDONNO

¹ Holder, *op. cit.*, vol. I, col. 715, et vol. III, col. 1060.

voisine avec CAMBIDONNO, CAMBIDOINO, CAMBIDONNO : Strabon¹ d'autre part nomme la ville *Kauβόδονυρ*², de même que Ptolémée³ ; et l'on trouve dans la *Notitia dignitatum* la forme *Cambidano*⁴, et *Camboduno* dans la *Table de Peulinger*, ce qui permet de postuler un étymon gaulois C a m b o - d u n o - n , composé de c a m b o et d e d u n o n⁵, qui signifierait, d'après Glück, « arx curva » « forteresse située à un coude de rivière », d'après Bacmeister « forteresse sur un mamelon arrondi » ; d'après d'Arbois de Jubainville enfin, le mot serait composé du nom de personne C a m b o s⁵ et de d u n o - n⁶ : ce serait par conséquent la « forteresse de Cambos ».

A vrai dire, le mot d u n u m a donné un résultat très légèrement différent, pour les formes anciennes, dans *Yverdon* < E b u r o d u n u m et dans *Nyon* < N o v i o - d u n u m , puisque nous trouvons *Everdun* en 1228, *Yverdunum* en 1340 encore⁷, ainsi que *Nevidunum*, *Nidunum* dans des chartes du XIV^{me} siècle⁸. Mais que nous ayons encore -dunum dans ces graphies, alors que pour *Chandon* nous avons *Candone* en 1123 déjà, cela peut s'expliquer par une simple tradition graphique : les clercs savaient — sans comprendre sans doute la signification du terme — qu'il y avait un -d u n u m dans les noms des villes de Nyon ou d'Yverdon, tandis que les antécédents du nom de Chandon étaient inconnus. D'ailleurs, pour *Moudon* < M i n n o -

¹ Strabon, lib. 4, cap. 6, § 8 ; *Strabonis Geographica*, p.p. C. Müller et F. Dübner [Scriptores graecorum bibliotheca], Paris 1853, p. 170.

² Les manuscrits donnent *Kardόβονυρ*.

³ Ptolémée, lib. 2, cap. 12, § 4 ; *Claudi Ptolemæ Geographia*, p.p. C. Müller, [Scriptores graecorum bibliotheca], Paris 1883, vol. I, p. 284.

⁴ *Notitia Dignitatum*, édit. Seeck, Occid. 35 (Raetia), 8. 19.

⁵ Cf. Holder, *op.cit.*, vol. I, col. 714-715.

⁶ Sur le sens de d u n u m , cf. Longnon, *Les noms de lieu de la France*, 1^{er} fasc., Paris 1920, pp. 27-28.

⁷ Jaccard, *op. cit.*, p. 531.

⁸ Jaccard, *op. cit.*, p. 312.

d u n u m par exemple, on trouve *Meldon* en 1160, *Moudon* en 1161 déjà, à côté de *Meldun* en 1177, *Moldun* au XII^{me} siècle¹; et pour un nom comme *Oron* < *Uromagus*, où l'on devrait s'attendre, selon la stricte phonétique, à trouver toujours une finale *-on* ou *-om*, on a *Orum* en 1161². C'est dire que, dès le XII^{me} siècle, o+n et u+n avaient donné à la finale le même résultat, et qu'il se produisait, dès lors, de fausses régressions. En conséquence, les formes *Chandun* de 1228 et de 1243 ne peuvent nous servir de preuve en faveur d'une étymologie c a m b o d u - n u m , puisque ce *-un* finale peut fort bien représenter un o+n final : témoin la forme *Chouderun* se rapportant au *Chauderon* < c a l d a r i o n e (m), lieu-dit de Lausanne³. Il n'est pas possible, dès lors, d'exclure un étymon * C a m b i d o n n o que M. Ant. Thomas distingue de C a m b i d u n u m , et à propos duquel il écrit que « la phonétique romane nous montre clairement qu'il y a eu des mots gaulois en *-d o n o* ou en *-d o n e* et d'autres en *-d o n n o*, qu'il faut distinguer des mots en *-d u n o*⁴ ».

Quoi qu'il en soit, l'étymon C a m b o - d u n o - n reste possible. Ce nom n'a pas été porté seulement par Kempten : Holder mentionne encore une ville de ce nom appartenant aux Brigantes en Bretagne, et qui est actuellement Slack, près de Stainland, avec Greetland, entre Halifax et Huddersfield, en Angleterre. Cette ville est appelée *Kauovrλόδovrov* par Ptolémée⁵, *Camboduno* (variante : *Campoduno*) dans l'*Ilinéraire d'Antonin*, et *Camulodono* par l'Anonyme de Ravenne⁶. Une localité zurichoise,

¹ Jaccard, *op. cit.*, p. 299, et Stadelmann, *op. cit.*, p. 124 du tirage à part, et Arch. de la Soc. d'hist., vol. VII, p. 368.

² Jaccard, *op. cit.*, p. 320.

³ Cf. plus loin, à l'article Gottéron. Cette forme se trouve dans le *Cartulaire de N.-D. de Lausanne* (MDSR., t. VI), p. 657.

⁴ Romania, vol. XXX (1901), p. 421 ; compte-rendu de M. Meyer-Lübke, *Die Betonung im Gallischen*.

⁵ Ptolémée, lib. 2, cap. 3, § 10 ; cf. l'édition citée, vol. I, p. 98.

⁶ Cette dernière forme, ainsi que le *Kauovrλόδovrov* de Ptolémée, porte à réfléchir : ces graphies feraient plutôt penser à un étymon

Kempten dans le district d'Hinwyl, paraît bien avoir la même origine : la forme la plus ancienne qu'on en connaisse *Campulana*, en l'an 812, rappelle le *Cambidano* désignant le Kempten bavarois ; une forme de 1223, *Kembilon*, rend aussi cette origine probable¹. Holder ramène au même étymon quatre autres noms de lieu encore : *Campbon*, dans le département de la Loire-Inférieure, canton de Savenay, *Cambono* en 990 ; *Chambéon*², dans la Loire, canton de Montbrison, *Cambedono* dans des textes anciens ; *Chambezon* dans la Haute-Loire, canton de Blesle, *Chambodon* au XII^{me} siècle, et enfin *Chevetogne* en Belgique, dans la province de Namur, localité qui selon Holder aurait été appelée *Caventonna* en 956. Ces solutions de Holder me paraissent être inexactes pour la plupart : pour *Chambezon*,

C a m u l o - d u n o - n , nom porté, d'après Holder I, col. 725, par une ville, aujourd'hui Lexden Heath, dans le comté d'Exeter, entre Londres et Colchester. Y aurait-il eu confusion entre les deux noms chez certains auteurs ? Sur l'emplacement de Cambodunum, cf. Hunter, *On the site of Cambodunum*, Archeologia, vol. XXXII (1847), p. 16 sqq. et Archaeological Journal, 1867, p. 289.

¹ Cette étymologie pour Kempten (Zurich) est d'ailleurs proposée par le *Dictionnaire géographique de la Suisse*, II, p. 694, qui remarque qu'on a trouvé dans cette localité des pointes de lances et un poignard en bronze, ainsi que de nombreux restes de constructions romaines : une étymologie celtique de ce nom de lieu n'aurait donc rien d'improbable.

² M. Beszard, *Etude sur l'origine des noms de lieux habités du Maine*, Paris 1910, p. 5, explique aussi le nom de Champéon (Mayenne) par *Cambidono*, « la colline ou la forteresse courbe ou de Cambos », et ajoute que le « passage anormal de *b* à *p* a pu être causé par une étymologie populaire, car les notations montrent que de bonne heure on a compris *campus Edonis* [on trouve en effet une graphie de *campo Aionis* en 1125], d'un nom d'homme germanique bien connu. » Il rapporte à ce Champéon des formes *Camdonno*, *Cambidono* provenant de monnaies mérovingiennes : il s'agirait de voir si vraiment ces mentions ont bien trait à cette localité, ce qui ne me semble pas certain ; une forme *villa in condita Gabronensi quae Cambionis appellatur*, du IX^{me} siècle, est déjà trop tardive pour que l'étymologie du nom en ressorte.

M. Ant. Thomas a très justement fait remarquer¹ que « le type peut être *Cambidonium, *Cambedonium, *Cambidonem ou *Cambedonem ; mais la saine phonétique interdit d'y voir soit Cambodunum, soit Cambidonnum », puisque, dans la contrée où se trouve cette localité, un -dunum n'aurait pas donné -zon, mais -zun. Et, immédiatement après, M. Thomas ajoute que « le même nom paraît se retrouver dans *Chambéon* (Loir), qui figure plusieurs fois dans le cartulaire de Savigny sous la forme adjective *Cambeltonensis*, *Cambetonensis* ». En ce qui concerne *Chevelogne* (Belgique), l'étymologie de Holder me semble fort contestable ; en tout cas, la forme de 956 (ou plutôt de 956 environ) n'est pas *Caventona*, mais *Caventonia*². Et, pour ce nom, l'historien belge G. Kurth donne comme étymon un Capitonacum³. Je ne pense pas non plus que cette solution soit la bonne : à la page 494 de son ouvrage, à propos de *Brelogne* qu'il tire de *Berlonacum*, Kurth écrit d'ailleurs : « Si je place ici ce nom [dans la liste des noms en -acum], c'est à cause de l'analogie que semble présenter sa formation avec ceux de *Nassonacum* = *Nassogne* et de *Bastonacum* = *Bastogne*, ainsi que de *Lupoicum* = *Loupoigne* et de *Gelidonacum* = *Jo-dogne*. Je ferai de même pour quelques autres de la même région. Quelque faible que puisse paraître l'induction qui me les fait classer ici, elle se vérifiera peut-être un jour pour l'un ou l'autre d'entre eux, et cela suffit pour me justifier d'avoir attiré l'attention sur eux.. » Mais *Nassogne*,

¹ Ant. Thomas, *Nouveaux essais de philologie française*, Paris 1905, pp. 47-48.

² Ch. Grandgagnage, *Mémoire sur les anciens noms de lieux dans la Belgique orientale*, Bruxelles 1855, p. 40 ; Mémoires couronnés..., Académie royale de Belgique, t. XXVI.

³ G. Kurth, *La frontière linguistique en Belgique et dans le nord de la France*, Mémoires couronnés et autres mémoires p.p. l'Académie royale de Belgique, coll. in-8°, t. XLVIII, Lettres, vol. I, Bruxelles 1895, p. 496.

Bastogne ou *Lupoigne* sont-ils vraiment des noms à -a c u m étymologique, et ce -a c u m ne serait-il pas dû plutôt à une latinisation postérieure ? Quoiqu'il en soit, l'étymologie *Chevelogne* < *Cam b o d u n u m* peut être écartée en toute sécurité. Il doit en être sans doute de même de l'étymologie *Cambon* (écrit aussi *Champbon*), < *C a m b i d u n u m*, admise encore par Meyer-Lübke¹.

Nous avons vu que les linguistes ne sont pas d'accord sur le sens que peut avoir le composé *C a m b o - d u - n u m*. Mais remarquons néanmoins que le sens de « lieu fortifié situé dans un coude de rivière », qui lui est attribué par Glück, répondrait parfaitement à la position géographique, moins du hameau actuel de Chandon qui est bien à un coude de rivière, mais qui est situé au fond de la vallée, que de la colline où se trouve aujourd'hui la forêt du Grand-Belmont, au milieu de laquelle on voyait, au moins au siècle passé, les ruines d'un château qui fut le manoir des seigneurs de Belmont qui vivaient dans les XII^{me} et XIII^{me} siècles. Ils furent les fondateurs de l'église de Chandon¹ ; Otto et Hieblo de Belmont figurent comme témoins d'actes en faveur d'Hauterive en 1172² ; en 1219, Amaldricus de Belmont et Henricus son fils sont témoins

¹ W. Meyer-Lübke, *Die Betonung im Gallischen*, Sitzungsberichte der K. Akademie der Wissenschaften in Wien, phil.-hist. Klasse, vol. CXLIII, Vienne 1901, p. 33. — Ch.-A. Williams, *Die französischen Ortsnamen keltischer Abkunft*, Thèse de Strasbourg, Strasbourg 1891, p. 56, explique par un * *C a m b o d u n u m* les trois noms de lieu *Chambéon* (Loire), *Champéon* (Mayenne) et *Chambion* (Jura). Il n'y a là rien d'impossible : il faudrait toutefois voir si les formes anciennes ne s'opposent pas à cette solution. Je ne sais, d'autre part quelle parenté il y a entre notre *Chandon* et le *Chandon* de l'Indre-et-Loire, commune d'Athée, et un autre dans le même département, commune de St-Denis-Hors, un encore dans le départ. de la Loire, canton de Charlieu, et un enfin dans la Savoie, commune des Allues. Notons que *Chandon* (Loire) est situé sur la rive gauche du *Chandonnet*, affluent du Sornin.

² P. A. Dellion, *Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg*, vol. VII, Fribourg 1891, p. 214.

dans un acte par lequel Bertholdus, évêque de Lausanne, confirme à Hauterive la possession de certains biens qui lui ont été légués par Boso de Prez et par Cono son fils¹ ; enfin, un acte de 1227 nous apprend que Rodolphe le jeune, comte de Gruyère, épousa la fille de Jordanus de Bealmont². Or, la colline sur laquelle s'élevait ce château³ — qui a pu être bâti lui-même sur les ruines d'une enceinte fortifiée gauloise, qui commandait de ce côté l'entrée de la vallée du Chandon qui formait une voie naturelle conduisant presque directement à Aventicum — est située dans un coude très prononcé de la rivière qui, ayant coulé jusque là du S.-O. au N.-E., se dirige tout à coup, comme je l'ai déjà remarqué, vers le N.-N.-E. Dans l'hypothèse qu'une construction helvète se soit élevée à cet endroit, il est facilement compréhensible que ce coude brusque de la rivière ait pu servir à désigner la place forte.

(A suivre.)

¹ Cf. Gumy, *Regeste de l'abbaye de Hauterive*, Fribourg 1923, pp. 48-49.

² Cf. Kuenlin, *Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Fribourg*, Fribourg 1832, t. I, p. 34, qui cite, s. v. Belmont, les personnes que je viens de mentionner, mais qui en donne d'autres encore, qui appartiennent sans doute à une autre famille de Belmont, vaudoise celle-là. Cf. *Dictionnaire historique de la Suisse*, s. v. Belmont.

³ A.E.F., Hauterive M., n° 5 ; cf. Gumy, *op. cit.*, p. 138.